

Le Foyer des jeunes travailleurs inauguré en avril

Lion-sur-Mer — La résidence Blagny propose quatorze logements réservés aux 16-30 ans, en situation de mobilité et en phase d'insertion professionnelle. Elle sera inaugurée en avril.

L'idée

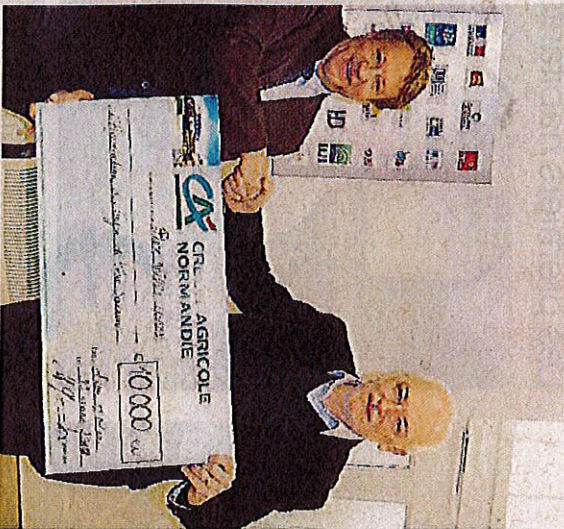
Les travaux avaient débuté en juin 2014. La résidence Blagny, située 5, rue Morel-de-Than, appartenant au bailleur social Les Foyers normands et gérée par l'association du Père-Sanson à Caen, devient un Foyer des jeunes travailleurs.

« La résidence comporte quatorze appartements individuels de 18 à 32 m² meublés et équipés, dont un logement équipé d'un système domotique », indique Fabrice Langeois, directeur du foyer Sanson. L'ancien bâtiment communal, appelé salle de Blagny, avait été acheté en 2005 par la municipalité. A l'époque, la commune pensait le mettre à disposition des associations. Après étude, la rénovation estimée à 1 million d'euros avait paru trop onéreuse. « Nous voulions, pour ce bâtiment, conserver une fonction sociale. On a contacté des bailleurs sociaux », avait souligné Jean-Marc Gilles, le maire à l'époque.

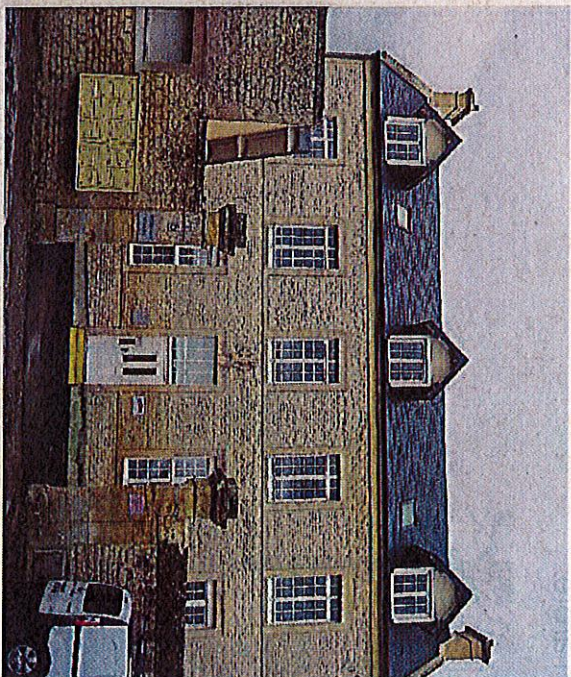
1 million d'euros de travaux

Le Foyer normand, intéressé par le projet, s'est porté acquéreur du bâtiment pour 220 000 €. Le foyer du Père-Sanson a assuré les travaux d'un montant de 1 million d'euros.

« Nous avons obtenu 50 % de financement public et privé. Pour les 50 % restants, nous avons



Alain Garatan remet le chèque de 10 000 € à Bernard Lecornu, président de l'association. La résidence Blagny sera inaugurée jeudi 6 avril.



contracté un emprunt », détaille Fabrice Langeois.

Le tarif de redevance oscille entre 340 € et 450 € par mois. « Toutes les charges sont comprises (eau, gaz, électricité, taxes et assurance) », précise le directeur. Le foyer est doté d'un parking privé, d'une laverie, d'un espace détente et le bâtiment est sécurisé par vidéo surveillance. « C'est bien plus qu'un logement privé, c'est aussi un lieu de vie collectif et convivial avec une mixité sociale ».

Mercredi, Alain Garatan, président de la caisse locale du Crédit agricole de Douvres-la-Délivrande, a remis un chèque de 10 000 € à l'association du Père-Sanson pour l'aménagement du foyer Blagny. « Nous soutenons les associations dans les domaines du patrimoine, de la culture, de la santé, des dispositifs initiatifs Crédit agricole Normandie, alimenté de façon originale », a indiqué le président. La banque reverse,

en effet, deux centimes d'euros dès qu'un client sociétaire utilise sa carte bancaire, pour constituer une enveloppe. « Cet argent collecté sert ensuite au financement des initiatives de son territoire. Grâce à ces sociétaires, 400 projets ont été initiés et 400 000 € versés en 2016 », se réjouit Alain Garatan.

Judi 6 avril, 14 h, portes ouvertes du foyer et à 17 h, inauguration officielle.